



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor**

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

DECLARATION LIMINAIRE DU CHSCT DU 25 février 2016

Monsieur le Président,

Pour votre premier CHSCT en côte d'armor, FO vous souhaite la bienvenue dans un département où les agents vont mal : 110 situations de souffrance au travail, 10 situations de harcèlement, 111 situations de troubles du sommeil et/ou syndrome dépressifs, 13 situations de Burn Out.

L'ordre du jour est encore une fois très conséquent, entre les points obligatoires et les difficultés rencontrées par les agents, croissant de façon exponentielle. Il est là pour nous rappeler qu'il y a « du pain sur la planche » et l'intérêt d'avoir une instance spécifique pour évoquer les conditions de travail des agents.

De nouvelles fusions s'annoncent sur le site abbé garnier à St Briec, FO suivra de prêt vos propositions pour maintenir des conditions de travail tenables.

FO n'est pas dupe. D'autres annonces catastrophiques au plan départemental, comme les fermetures de postes comptables C4, la fusion des SPF viendront s'y ajouter.

Les derniers CHSCT, n'ont pas permis d'avancer concrètement sur le maintien, on ne parle même plus d'amélioration, de bonnes conditions de travail en particulier pour la création des PCRPs et du pôle enregistrement départemental. En cette nouvelle année, FO souhaite que le CHSCT retrouve toute sa place au sein de la DDFIP et que vous lui donniez les moyens de travailler au maintien et à l'amélioration réelle des conditions de travail.

Depuis des années, les organisations syndicales et les rapports du médecin de prévention, avertissent, affirment que le manque de lisibilité dans l'avenir des structures, des missions, est une source de stress importante.

Les 21 suppressions de postes actées pour 2016, les fusions et fermetures de service dont vous semblez être un fervent partisan, n'augurent pas une amélioration des conditions de

travail des agents dont l'inquiétude est là et augmente chaque jour :

- Quelles sont les réformes structurelles qui vont encore être annoncées cette année ?
- Quel est leur avenir professionnel ? Quelles incidences sur leur vie privée ?

L'incertitude devient insupportable. Il faut arrêter de mettre les agents devant le fait accompli.

Pour **Force Ouvrière**, les nouvelles modifications annoncées doivent faire immédiatement l'objet de fiches d'impacts.

Pour **Force Ouvrière**, il ne s'agit pas de mesurettes mais bien de réformes de structures, de réformes dans les méthodes de travail.

Les différents regroupements, rapprochements, n'ont pas amélioré les conditions de travail des agents. Au contraire, on a ajouté de la pénurie d'agents sur la pénurie d'agents, du stress sur le stress, des mauvaises conditions de travail sur les mauvaises conditions de travail ... sans compter que l'on touche depuis 2010 au porte-monnaie de ceux-ci, et que ça continue annonce après annonce.

Les agents ne trouvent pas, ne voient pas de reconnaissances de leur implication, de leur travail.

Vos services n'arrivent plus à gérer la pénurie d'agents, de moyens et ce malgré le fameux TAGERFIP en décalage avec la réalité du terrain. Il est temps d'adapter les emplois aux charges afin de soulager les agents.

Pour **Force Ouvrière**, les suppressions d'emplois sont la cause principale de dégradation des conditions de travail.

Pour **Force Ouvrière**, améliorer la qualité de vie au travail c'est :

retirer le pacte de responsabilité,

arrêter la démarche stratégique,

arrêter la suppression des postes,

engager les recrutements nécessaires,

stabiliser les services,

reconnaître le caractère prioritaire de nos missions,

améliorer les conditions de travail,

augmenter immédiatement de 8% la valeur du point d'indice et attribuer 50 points d'indice uniforme,

améliorer le déroulement de carrière.